

Programme de recherche BGF
**« Quel mode de régulation et de gestion durable des
ressources forestières pour la biodiversité ?
Une analyse à partir de la coordination locale »**

Valérie Angeon et Armelle Caron

**JOURNEE DE RESTITUTION DU
10 SEPTEMBRE 2009**

UN REGARD SOUS L'ANGLE DE LA FEDERATION
DES COMMUNES FORESTIERES
Charles Dereix





1. Le credo de la FNCOFOR

- « Produire plus tout en préservant mieux »
 - l'affirmation commune des forestiers et des protecteurs de la nature qu'il est possible de conjuguer les deux objectifs
 - quelle application ? Pour produire plus ? Pour préserver mieux ?
- « Le développement forestier ne se décrète pas, il se construit collectivement sur le terrain » : les démarches territoriales forêt bois, schémas stratégiques forestiers de massif, chartes forestières de territoire, plans d'approvisionnement territoriaux, plans de développement de massif

Le projet de recherche porte sur ces deux aspects, il nous intéresse donc beaucoup. Que nous apporte-t-il ?



2. Premiers enseignements

- la représentation de la biodiversité pour les propriétaires forestiers : le bois mort et le mélange d'essences
- les actions collectives forêt ne sont pas centrées sur la biodiversité
- les dynamiques sociales contribuent à la pérennité, la stabilité et la résilience des systèmes écologiques et sociaux
- les dynamiques d'apprentissage des propriétaires forestiers sont plus marquées dans un contexte d'action collective que purement individuelles



3. Objectifs et questionnements

- les pratiques de gestion des propriétaires forestiers privés dans le Massif Central à travers six terrains d'étude
- analyse des démarches collectives visant à intégrer les principes de durabilité, en particulier la biodiversité, dans la gestion forestière
- les représentations de la biodiversité pour les propriétaires forestiers et sa prise en compte dans la gestion, comment inciter les acteurs à s'investir ?



4. Hypothèses et outils d'étude

- l'analyse des dynamiques de relations sociales à travers :
 - **le capital social** : la propension à l'action collective, les types de relations sociales favorables à l'élaboration et la conduite de projets communs
 - **les situations de gestion** : l'analyse des projets collectifs menés
- l'hypothèse que la qualité des liens sociaux impacte l'émergence et la réussite du projet collectif

- ❖ *Questions intéressées :*
 - *peut-on, et comment, identifier les territoires qui réunissent le mieux les atouts de capital social ? Un outil simple d'analyse ?*
 - *peut-on, et comment, renforcer les atouts des situations de gestion ?*



5. Les situations de gestion

- passer d'une « nébuleuse d'acteurs » à une véritable « situation de gestion » où sont réunis « un ensemble d'acteurs disposant à eux tous des ressources nécessaires pour accomplir l'action collective qu'ils sont d'accord d'effectuer ensemble ».
- créer les conditions de stabilité pour faciliter et pérenniser rencontres et transactions.
- le mandant et le mandataire, la matrice des situations de gestion : mandat clair ou confus/activité simple ou compliquée ; dans les cas qui nous intéressent, le plus souvent on est dans la situation de **complexité de cadrage** mandat confus/activité compliquée : nécessité de co-construction du projet commun, capitalisation des connaissances. La qualité des liens sociaux peut y aider.



6. Le capital social

- c'est l'ensemble des règles et cadres d'action qui facilitent la coopération entre acteurs en vue d'actions finalisées
- les différentes formes : le lien social qui unit, qui lie, qui relie
- les situations de gestion complexes impose : la clarification du mandat, la définition collective de l'activité à réaliser, la convergence des représentations, la légitimation des porteurs de savoirs extérieurs.



7. Les liens sociaux et l'action collective

- des liens forts facilitent l'action collective, mais cette qualité n'est pas suffisante
- la présence d'un individu moteur reste capitale pour initier des actions fédérant les parties prenantes autour des enjeux de biodiversité
- importance aussi de relais locaux légitimement reconnus pour faciliter la diffusion et le portage des nouvelles pratiques : l'expert extérieur doit être légitime et recueillir la confiance des acteurs

❖ *Souhait : le long développement de l'étude (bagage théorique fort) sur cette thématique des relations sociales peut-il déboucher sur des recommandations pratiques sur l'action à mener lorsqu'elles sont moins favorables à l'émergence et la pérennité d'une action collective ?*



8. Les dynamiques d'apprentissage

- un dispositif de faits marquants pour frapper l'attention des propriétaires forestiers et voir comment ils les imprègnent et se retrouvent dans leur comportement (pratiques de gestion) et leurs normes d'action (nouveau système de valeurs).
- les résultats probants des « dynamiques d'apprentissage collectif » : l'identité commune qu'apporte le territoire –émanation d'un ensemble d'acteurs en interaction- favorise la diffusion et l'intégration de nouvelles valeurs et normes d'action.
- pour favoriser l'émergence d'une culture locale de la « forêt bien gérée », le PDM est un outil bien adapté
- ❖ *privilégier les actions de formation regroupant des acteurs en solidarité*



9. Quelques remarques

- la biodiversité n'est pas vécue comme un enjeu en soi et sa compréhension est très variable : nécessité de communiquer fortement, d'expliquer simplement à la fois ce que recouvre ce terme de biodiversité et pourquoi il est important de s'en soucier...
- un petit doute ou alors un véritable espoir : « la mobilisation à l'action collective est plus aisée dans les territoires où les petits propriétaires sont prédominants. » : généralisation un peu hâtive à partir d'un cas particulier ou véritable constat pouvant rassurer et encourager les CRPF pour leurs PDM ?
- les individus cherchent à tirer parti, à coût minimal, des retombées de l'action collective



10. Conclusions

- l'échelle territoriale est une échelle pertinente de mise en commun d'actions collectives en faveur d'une gestion durable des ressources : « cet espace de proximité permet en effet la cristallisation de liens sociaux forts entre acteurs, de nature à favoriser l'émergence d'un système écologique et social robuste, garant d'une gestion durable des ressources. » Le territoire devient une « communauté d'appartenance » où peut s'élaborer une gouvernance locale.
- le territoire devient le lieu d'élaboration de nouvelles règles d'usage, dans la conciliation des intérêts des divers usagers de la forêt à travers des accords et compromis locaux co-définis par les acteurs parties prenantes : *cf. le projet de territoire centré sur la forêt et le bois, « la démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts » du protocole ++.*
- ❖ *Le credo de la FNCOFOR, de plus en plus partagé par les autres acteurs forestiers, notamment la fédération des propriétaires forestiers privés se trouve conforté. Reste la question : comment renforcer les chances de succès de ces démarches ? Le projet peut-il déboucher sur des recommandations pratiques simples, un petit vade mecum, « des recettes de cuisine » pour favoriser l'émergence, l'efficacité, la pérennité de ces démarches collectives ???*